**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 35 (1906)

**Heft:** 9

**Artikel:** De l'interrogation et de sa valeur éducative [suite et fin]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1041095

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

XXXVe ANNÉE. N° 9. 1er MAI 1906.

# Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

**SOMMAIRE** : *De l'interrogation et de sa valeur éducative (suite et fin.) — Gymnastique scolaire (suite.) — Bilan géographique de 1905 (suite.) — Centenaire du Père Girard (suite.) — Programme scolaire du IVme arrondissement. — Programme scolaire du Ier arrondissement. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Nouveau boulier compteur.*

## De l'interrogation et de sa valeur éducative

*(Suite et fin.)*

PARAGRAPHE SEPTIÈME ET DERNIER

*où l'on demande aux lecteurs bénévoles aussi bien qu'aux gentes lectrices la permission de s'étendre un peu sur les avantages du procédé de la main levée ou du doigt tendu.*

Il n'y a pas à tergiverser : ou les élèves lèvent la main, ou bien ils ne la lèvent pas. Si ce dernier cas se présente trop fréquemment, si quelques doigts seuls se tendent péniblement, ou les questions sont trop difficiles ou les élèves sont fatigués ; et le maître, qui sait enfin à quoi s'en tenir, doit modifier son enseignement.

Si les élèves lèvent la main, tantôt plus nombreux, tantôt moins nombreux, selon la difficulté de la question, mais en somme d'une façon normale et régulière, le maître, qui sait encore, expérimentalement pour ainsi dire, à quoi s'en tenir, continue avec entrain son enseignement.

Il sait aussi quel élève il doit appeler pour obtenir une réponse immédiate. Car la première réponse doit être au moins passable ; il ne faut pas, dans la série des leçons dont je parle en ce travail, interroger quelqu'un qui ne sait pas. J'ai exclu dès l'abord, du droit que je revendique de limiter mon sujet à mon gré, les questions de répétition, de récitation, d'examen. Je me suis borné aux questions euristiques, inventrices, socratiques. La leçon sur la règle de fer et la règle de bois, que j'ai choisie comme exemple, est cette leçon de chose qui précède et prépare la lecture de ce chapitre du manuel. Ce chapitre, nous le préparons en commun, maître et élèves ; nous « l'inventons » avant de le lire, au moyen de l'art appelé maïeutique par Socrate, qui est celui « d'accoucher les esprits. » Or il est inutile d'essayer de tirer de l'esprit de l'élève ce qu'il ne contient pas. Comme nul ne peut donner que ce qu'il a, je ne puis et ne dois rien demander à ceux qui n'ont rien, c'est-à-dire à ceux qui ne savent pas. Mais d'autre part rien n'est plus profitable que d'utiliser et de faire produire le petit pécule de représentations, d'images, d'expériences que l'écolier a précédemment amassé. Si, dans la leçon d'invention, il n'est pas recommandable de faire lever et s'asseoir des lourdeaux qui ne peuvent pas répondre, il est très important que ceux qui savent quelque chose s'annoncent en levant la main. La première réponse obtenue de cette façon sera le plus souvent passable ; elle constitue un acquis qu'il serait imprudent de négliger. Et quelle meilleure et plus saine émulation peut-on provoquer que celle de lever la main, de montrer que l'on a compris et réfléchi, que l'on sait. Les questions sont écoutées avec attention par tout le monde, et les intelligences fonctionnent activement, activement servies par des yeux et des oreilles avides.

Mais les inintelligents, mais les paresseux, qui ne tendront jamais la main, ne seront jamais interrogés ? Je puis affirmer, pour l'avoir vu, de mes yeux vu, que bien rares sont les élèves, pour peu qu'ils soient entraînés par un maître entreprenant, qui ne lèvent jamais la main. Il faudra leur permettre de s'exprimer avec d'autant plus d'empressement qu'ils ont fait un plus grand effort pour secouer leur apathie. Les livres de pédagogie ne donnent-ils pas comme une règle léguée par la sagesse de nos pères qu'il faut réserver les questions difficiles

aux intelligents, les questions moyennes au gros de la classe, les questions faciles aux plus faibles. Tandis que le maître n'a le plus souvent, pour juger de la difficulté de la question, que son opinion subjective, laquelle est trompeuse, il peut user, dans le procédé du doigt tendu, d'un intérieur objectif aussi sûr qu'instantané : les mains qui se lèvent. Si trois ou quatre doigts sur vingt se lèvent, la question est difficile, et ces trois ou quatre doigts appartiennent incontestablement aux « forts » de la classe. Si quinze doigts se lèvent, la question est moyenne ; j'interrogerai un élève moyen. Si dix-neuf ou vingt doigts se lèvent, la question est facile ; j'appellerai un gamin des derniers bancs.

Nous préparions, si l'on s'en souvient, le chapitre N° 19 du livre de lecture du cours inférieur, *La règle*. Pourquoi la règle est-elle polie ? Trois doigts se tendent. Je désigne un élève. Il répond ; sa réponse est complétée par ses deux camarades. Je suppose que la réponse s'est trouvée convenable : la règle est polie afin de permettre au crayon de glisser facilement. Leurs compagnons ont entendu la question ; ils ont essayé d'y trouver une réponse, mais en vain ; aussi ont-ils écouté avec curiosité les réponses de leurs trois camarades plus savants. Ces réponses étaient assez nettes ; les dix-sept élèves qui n'ont rien dit les ont sans doute comprises. Je veux cependant en avoir le cœur net. Je pose une seconde fois la question. Seize doigts se lèvent. Je désigne un élève médiocre. La réponse est satisfaisante. Mais quatre élèves sont restés muets. Je pose une troisième fois la question. Dix-neuf élèves lèveront la main ; j'interroge l'un des trois élèves faibles qui sont demeurés immobiles jusqu'ici. Mais l'un n'a pas encore levé la main. Je l'interpelle et je tâche de tirer de lui par une interrogation personnelle appropriée, ce que je n'ai pu obtenir par la méthode commune. Mais encore est-ce le procédé du doigt tendu qui m'a fait découvrir cet imbécile.

Un tel manège n'est de mise que lorsqu'il s'agit de questions difficiles. Je demande, en montrant la règle : « Qu'est-ce que cet objet ? » Tous les élèves lèvent la main. — A quoi sert la règle ? — Seize élèves lèvent la main. — De quelle matière est-elle faite ? — Dix-neuf élèves lèvent la main. — Comment est la règle de bois ? — Quatorze élèves lèvent la main. Lorsque j'ai obtenu, de la grosse majorité de la classe, un ensemble de notions qui se tiennent et forment un tout, je m'arrête : « Qui veut me parler de la règle de bois ? Répétez ce que nous avons dit d'elle ? » Et c'est à l'un ou l'autre de mes élèves faibles que je m'adresserai. S'il me donne un compte rendu complet, je puis être moralement certain que la classe entière possède

cette partie du chapitre. Je passe, en la traitant de la même manière, à la règle de fer, à la comparaison des deux règles, à la provenance de l'une et de l'autre règle, à l'application morale. Chacune de ces parties est développée avec la participation directe des élèves, puis résumée par l'un d'eux. Le tout est repris et résumé par un enfant d'intelligence moyenne ; puis, si le maître le juge bon, par l'un ou l'autre des plus faibles. Ici encore le maître a demandé : Qui veut me résumer ce que nous avons dit de la règle ? et le nombre des doigts tendus lui a montré combien possèdent suffisamment la leçon du jour pour pouvoir la répéter d'un trait, et si sa classe a réellement et utilement travaillé. Le procédé des mains levées exige, comme tout procédé pédagogique, d'être appliqué avec un certain tact, afin qu'il ne dégénère pas en une gymnastique mécanique, en un geste automatique. Il faut que ceux-là seuls lèvent la main qui ont vraiment quelque chose à dire, mais il faut aussi que tous ceux qui ont quelque chose à dire et qui peuvent dire quelque chose lèvent la main. Il faut que le maître sache introduire dans sa classe une tradition de franchise, d'honneur et de saine et mâle fierté qui ne sera pas l'un des moindres fruits de cette façon d'enseigner.

Car je n'ai indiqué jusqu'ici que les avantages que le maître retire du procédé du doigt tendu. Or, ceux que les élèves en peuvent retirer les dépassent indéfiniment. L'âme de l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit, mais un feu qu'on nourrit et qu'on excite. Si les pédagogues ont écarté la méthode expositive ou l'ont coupée de questions, c'est parce qu'elle laissait l'écolier trop inerte sur son banc. Mais l'enfant ne demeure-t-il pas trop passif encore, dans la méthode socratique telle qu'elle est ordinairement employée ? Le maître pose la question, puis désigne l'élève. L'élève se lève et répond. Mais cette question, il la subit ; il ne l'a pas acceptée, du moins rien ne le montre. Il obéit sans doute, étant de ces enfants bien sages qui trouvent que le mieux est d'obéir quand on ne peut faire autrement. Mais qui me dit que cette obéissance ne confine pas à la servilité ? Que fait-on de cet esprit d'initiative et de volonté dont on parle tant et dont notre siècle seul a tant besoin ? Ne serait-il qu'un prétexte à bavardages publics longuement applaudis ?

Le maître a posé sa question. Douze mains se lèvent. Que disent-elles, ces mains qui s'agitent ? Ecoutez-les, car elles sont éloquentes, ces petites mains, et ces lèvres aussi qui bruissent comme un vent frais qui passe dans les feuilles. Ecoutez-les : « Cette question que vous m'avez posée, ma libre volonté l'accepte, je la fais mienne ; je ne la subis plus, je me l'impose. Je *veux* y répondre ; je m'en sens capable ; j'accepte par con-

séquent, en face de mes camarades, la pleine et entière responsabilité de ce que je vais dire. Si c'est une sottise dont ils riront, je n'aurai qu'à m'en prendre à moi-même. Si c'est une réponse raisonnable, j'aurai quelque droit d'en concevoir un légitime contentement. Je n'obéis plus à une pression extérieure avilisante ; j'obéis à ma volonté libre ; j'obéis au sentiment du devoir. » Voilà ce que disent les doigts roses, souvent tachés de noir, et certes ce discours en vaut bien d'autres.

Oui, de même que l'homme se délivre de son assujetissement aux lois de la nature dans la mesure où il s'y soumet librement, ainsi l'écolier se délivre de la servilité sage et anihilante dans la mesure où il accepte de plein gré l'obéissance. Cet écolier, haut comme une botte, a dû, avant de lever la main, réfréner son indifférence ou sa paresse ; il a dû prendre une décision, la peser, la réaliser ; il a dû, en face de ses camarades, en face de son maître, déclarer qu'il était capable de répondre et qu'il prenait sur lui la responsabilité de sa réponse. Et qui ne voit combien un tel acte conscient, réfléchi, volontaire, profite à l'initiative personnelle et à la fermeté du caractère. Et si l'on songe que cet acte se répète cinquante fois dans la journée, et pendant les huit années d'école primaire, on peut entrevoir ce que cette habitude, qui peut paraître mesquine à plusieurs, engendre en somme d'énergie, de sentiment de responsabilité, de virilité dans l'âme de l'enfant. Il n'y a rien de petit en éducation, et rien n'est négligeable qui tend à la faire parvenir à son but.

E. D.

# GYMNASTIQUE SCOLAIRE

*(Suite.)*

L'action de la gymnastique réagit favorablement sur l'intelligence. Elle apporte une heureuse diversion aux travaux de l'esprit, soulage le cerveau et lui donne de nouvelles dispositions à l'étude.

Les exercices physiques s'adressent surtout à la volonté : l'effort en est l'essence même ; c'est la condition nécessaire à leur efficacité. Il faut *vouloir,* vouloir encore pour exécuter convenablement un exercice, pour arriver à lui donner l'énergie, la précision, la correction voulues. Cette excitation de la volonté la rend plus vaillante, plus prompte et conduit au courage physique qui lutte avec ardeur contre les obstacles et brave impunément le danger.

La gymnastique exerce une heureuse influence sur l'esprit d'ordre, de discipline et de décision. L'exécution docile, parfaite